



Situation sanitaire au Togo

S'achemine-t-on vers la fin de la pandémie du coronavirus ?

Pour la première fois depuis le début de cette pandémie, une question taraude certainement tous les esprits : s'achemine-t-on vers la fin de cette situation sanitaire ? Les spécialistes répondront qu'il est trop tôt pour l'affirmer... Mais, la situation actuelle apporte une lueur d'espoir deux ans après le début de la pandémie ...



PAGE 3

ECONOMIE



Système de Gestion Environnementale et Sociale

Le Togo engagé dans le programme Compact du Millenium Challenge Corporation

Pour anticiper sur les impacts social et environnemental inhérents aux programmes à mettre en œuvre, l'Organisme ...

PAGE 5

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Changer de regard sur nos communautés rurales

Naître, grandir et réussir dans nos cantons ruraux est désormais possible pour les femmes togolaises. A Tandjouaré, les produits FNFI permettent aux femmes d'entreprendre et de réussir. Des success stories qui n'ont que peu d'échos dans les médias nationaux, dont les titres sont dominés par des crises jugées plus importantes. Pourtant, mettre ces actrices incontournables ...

PAGE 2

JOURNEE DE LA FEMME

Journée internationale des droits des femmes

Le Synphot et des partenaires offrent du matériel médical au CHU SO et au CSL

PAGE 11



Stabilité dans la zone sahélo-saharienne

Professeur Robert Dussey : « Qui protège le Sahel, protège la région du Golfe de Guinée »

Le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, est convaincu d'une chose : « qui protège le Sahel, protège la région du Golfe de Guinée ». Et c'est ce que fait son pays. Le Togo ne reste jamais à l'écart lorsqu'il s'agit de trouver des solutions aux problèmes sécuritaires dans le Sahel et sur le reste du continent africain.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Saison pluvieuse tardive annoncée pour le Sud Togo

Pour la seconde année consécutive, les prévisions pour la grande saison des pluies (mars-mi juin) au Sud du Togo ne sont pas des plus optimistes. Les pluies ne seront pas au rendez-vous de sitôt, a annoncé mercredi la météorologie nationale lors d'un point de presse à Lomé.

"La saison démarrera un peu plus tard pour se terminer beaucoup plus tôt", a déclaré le patron de la météo Latif Issaou. Selon le responsable, il est attendu "de longues pauses au cours de cette saison pluvieuse". Il faudra donc pour les populations rurales particulièrement, adapter les ...

PAGE 3

Gouvernance économique

La France et le Canada financent la lutte contre les armes biologiques au Togo

A travers leur financement, la France et le Canada apportent leur appui à la lutte contre les armes biologiques au Togo. Cet appui se fait entre autres à travers le renforcement de la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques au Togo (CAB). Un atelier national de renforcement de la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques au Togo a été ouvert ...



PAGE 11



SOMMAIRE

Guinée / Présidence du parti d'Alpha Condé
L'ex-Premier ministre auto-proclamé ou désigné?



P 4

Vertus des aliments
Ces informations qui sont vraies et celles que ne le sont pas



P 10

Journée internationale des droits des femmes
Le Synphot et des partenaires offrent du matériel médical au CHU SO et au CSL



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Changer de regard sur nos communautés rurales

Naître, grandir et réussir dans nos cantons ruraux est désormais possible pour les femmes Togolaises. A Tandjouaré, les produits FNFI permettent aux femmes d'entreprendre et de réussir. Des success stories qui n'ont que peu d'échos dans les médias nationaux, dont les titres sont dominés par des crises jugées plus importantes. Pourtant, mettre ces actrices incontournables du développement au devant de la scène ferait une différence colossale dans la vie de nombreuses autres Togolaises.



Yome Talata

Depuis le début des activités du Fonds National de la Finance Inclusive en 2014, les femmes de Tandjouaré sont de plus

en plus nombreuses à être économiquement actives et à participer au développement local. C'est le cas de Yome Talata,

coiffeuse et vendeuse de céréales. " J'ai appris à faire de la coiffure à Lomé. Après je me suis mariée, mais ma relation

avec ce dernier n'a pas duré. Quand nous sommes revenus à Tandjouaré, moi et mes parents j'ai décidé d'ouvrir un atelier de coiffure ici" affirme-t-elle. Le décès de son second mari avait aggravé sa situation économique, car désormais, elle doit d'occuper seule des enfants et de ses parents qui avec le poids de l'âge ne travaillent pas.

Mais ces événements n'ont pas découragé Yome Talata. Mieux, après le lancement des activités du FNFI, elle fait partie des premières femmes de Tandjouaré bénéficiaires du fonds à Tandjouaré. " Si mon atelier a pu réellement décoller c'est bien grâce au FNFI. J'ai pu me trouver un endroit bien situé non loin du marché et ça marche", confie t-elle. Quelques années plus tard, Yome Talata se demande comment diversifier ses sources de revenus.

Après le lancement du produit Nkodédé, elle y voit une opportunité. Bénéficiaire en fin de cycles des produits FNFI, donc éligible, Yome Talata obtient 3 500 000 FCFA. " Ce montant m'a permis de

me lancer dans le stockage de céréales " affirme-t-elle. Et elle complète : " grâce à ça, je m'en sors économiquement. Je dis merci au FNFI'

Grâce aux Prestataires de services financiers partenaires, les efforts du FNFI permettent d'accroître la résilience des femmes en milieu rural. Dans un contexte mondial qui accorde désormais la priorité au développement inclusif, le FNFI accompagne des initiatives économiques inclusives en milieu rural.

Pour Yome Talata, " il est temps de changer le regard que nous portons sur les communautés rurales. Nous devons faire en sorte de créer des perspectives économiques et sociales dans les zones rurales afin que les jeunes et les femmes aient une autre solution que la migration et que ceux qui sont déjà partis aient une raison de revenir. C'est justement ce que fait le FNFI. Ce type de transformation ne se fait pas en un jour. Elle requiert de travailler dur et de persévérer. Mais je commence à voir des signes encourageants."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

cultures, en privilégiant notamment "des variétés résistantes à la chaleur et au stress hydrique". Depuis le début de

l'année, aucune goutte de pluie n'est tombée sur Lomé et ses environs. Des pluies sporadiques sont enregistrées

actuellement dans la partie Ouest de la Région des Plateaux.

En rappel, le Togo

dispose actuellement de plus de 300 stations pluviométriques réparties sur le territoire, permettant d'effectuer

des prévisions régulières.

Republiquetogolaise.com

Situation sanitaire au Togo

S'achemine-t-on vers la fin de la pandémie du coronavirus ?

Pour la première fois depuis le début de cette pandémie, une question taraude certainement tous les esprits : s'achemine-t-on vers la fin de cette situation sanitaire ? Les spécialistes répondront qu'il est trop tôt pour l'affirmer... Mais, la situation actuelle apporte une lueur d'espoir deux ans après le début de la pandémie. Les populations togolaises évoluent peut-être vers des lendemains meilleurs...

Le mercredi 9 mars 2022, soit plus que deux ans jour pour jour après le démarrage de l'épidémie au Togo, les services en charge de la riposte annonçaient qu'il n'y a plus de cas en prise en charge dans les centres dédiés à cet effet ; notamment au Centre hospitalier régional (CHR) de Lomé commune. Attention, cela ne veut pas dire que le Togo ne compte plus aucun cas de Covid-19 et que le virus ne circule plus. Les spécialistes n'ont pas encore dit cela.

À la date du 9 mars 2022 à 21h 45 mn (dernière mise à jour avant celle du 10 mars 2022), le Togo comptait 124 cas positifs, 36 447 cas guéris, 272 décès, 36 843 cas confirmés au total. On ne peut donc pas encore crier victoire sur le mal. Surtout que dans le reste du monde, la situation sanitaire est encore instable. La période des

grandes flambées semble être derrière nous, mais, tous les pays du monde demeurent en alerte. Il faut quand même relever que c'est la première fois que l'on nous annonce 0 cas en prise en charge dans les centres. Les 124 cas positifs dont il était question le mercredi dernier sont sans doute à domicile ou dans un des hôtels réquisitionnés au début de l'épidémie.

Du chemin a été parcouru dans la lutte contre ce virus. Au Togo, le premier cas a été annoncé par le Premier ministre Komi Selom Klassou, le 6 mars 2020. Un vendredi particulier où les journalistes avaient été massivement conviés à la grande salle de conférence de la primature. Pendant que chef de gouvernement d'alors se faisait attendre, les spéculations allaient bon train. Qu'avait-il de si urgent et important à



Des soignants en combinaisons anti-Covid-19

annoncer ?

Jusqu'à là, le Togo était épargné, alors même que des pays voisins comme le Burkina Faso, le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire etc... étaient déjà sous pression et avaient décrété des restrictions. Les pays d'Asie, d'Amérique du Nord, du Sud, et d'Europe vivaient une hécatombe. Les Togolais inquiets, scrutaient l'horizon. Dans la salle de conférence de la primature, beaucoup de conversations, de réflexions tournaient autour d'une possible annonce de l'entrée du Togo dans la pandémie.

Et c'est ce qui fut fait. Le

silence qui a accompagné l'annonce du Dr Klassou était révélateur des craintes des Togolais. L'on se réjouit quand même que le gouvernement togolais sous l'impulsion du président de la République Faure Gnassingbé ait pris toutes les mesures et sans tarder, pour limiter les dégâts. Il est vrai que le continent africain a été peu touché, malgré certaines prévisions ; toutefois des pays africains en ont beaucoup souffert.

Deux ans après, on sent que la pression diminue, et on peut logiquement se demander si l'on ne s'achemine pas vers la fin de

la pandémie ? Récemment le gouvernement a levé une partie importante des restrictions, notamment l'ouverture complète des lieux de culte. Des Togolais veulent que l'on aille plus loin pour libérer totalement la vie socio-économique. « Plus aucun malade Covid-19 à l'hôpital. Bonne nouvelle. Il est temps d'ouvrir les frontières terrestres et de lever l'Etat d'urgence sanitaire. Cela fait deux ans que la population subit les conséquences de ces décisions », a écrit Nathanaël Olympio, président du Parti des Togolais sur son compte twitter.

Edem Dadzie

Stabilité dans la zone sahélo-saharienne

Professeur Robert Dussey : « Qui protège le Sahel, protège la région du Golfe de Guinée »

Le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, est convaincu d'une chose : « qui protège le Sahel, protège la région du Golfe de Guinée ». Et c'est ce que fait son pays. Le Togo ne reste jamais à l'écart lorsqu'il s'agit de trouver des solutions aux problèmes sécuritaires dans le Sahel et sur le reste du continent africain.

La situation qui prévaut dans les pays du Sahel, notamment au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad, en Mauritanie (G5 Sahel) et qui menace de prendre en étau les pays côtiers, doit interpeller tout le monde. Un pays africain surtout en Afrique de l'ouest qui décide de ne pas s'impliquer, n'a rien compris et pourra s'en mordre les doigts. Notre pays qui enregistre déjà des tentatives d'incursions par sa frontière Nord ne restera pas à l'écart de la

résolution de ce fléau.

Non seulement, une opération spéciale a permis jusqu'à alors de repousser les bandits armés du Sahel, mais le Togo prend aussi des initiatives pour aider les pays voisins victimes de l'extrémisme violent et du djihadisme, à ne pas succomber. Le gouvernement togolais a mis en place un Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV).

Les initiatives sont



Professeur Robert Dussey

régulièrement prises par les membres du gouvernement en concertation avec la société civile pour sensibiliser la population. Le président

de la République Faure Gnassingbé est toujours à l'avant-garde du combat. On peut donc aisément comprendre la portée des propos du professeur Dussey : « Qui protège le

Sahel, protège la région du Golfe de Guinée et pour le Togo, la lutte pour la sécurité et la préservation de la stabilité des pays du Golfe de Guinée est inséparable de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme au Sahel ». Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur s'exprimait ainsi à l'occasion de la 3e réunion de la Coalition pour le Sahel. « Pour le Togo, l'initiative d'Accra doit devenir un véritable cadre de coopération sécuritaire de tous les pays ouest-africains de la région du Golfe de Guinée », a-t-il précisé.

La rédaction

Gabon / Remaniement gouvernemental

Ali Bongo confie la Défense nationale à une femme

La date choisie pour ce remaniement cadre si bien avec la Journée internationale dédiée aux droits de la femme. C'est ce 8 mars 2022 qu'a choisi le Première ministre gabonaise pour annoncer un léger remaniement de son gouvernement. Si, tout comme la France et le Togo, Rose Christiane Ossouka Raponda a confié le portefeuille de la Défense à une dame, on note le retour de certains affidés du clan Bongo, l'entrée au gouvernement de certains opposants ayant soutenu Jean-Ping à la présidentielle de 2016 n'est pas passée inaperçue.

Ce n'est pas la première fois qu'au Gabon, ce portefeuille très sensible de la Défense nationale est confié à une dame. Après Angélique Ngoma (2009-2011) et l'actuelle Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda (2019-2020), Félicité Ongouori Ngoubili est la troisième femme à occuper le poste de ministre de la Défense nationale. Sa nomination est intervenue le 8 mars, jour de célébration de la Journée

internationale du droit des femmes. Simple coïncidence ou volonté affichée d'Ali Bongo d'honorer une fois de plus la femme en ce jour spécial ?

De toute façon, Mme Félicité Ongouori Ngoubili vient remplacer un ancien diplomate à un poste stratégique de la politique gabonaise, miné par des appels au pied de certains ténors de l'opposition à un coup d'Etat. L'ancien titulaire du poste, Michaël Moussa Adamo est muté aux Affaires



Entretien entre Ali Bongo et Rose Christiane Ossouka

étrangères.

Diplômée en Histoire et Relations Internationales à l'Institut Pierre Renouvin (Université de Paris 1, Panthéon), la nouvelle patronne des militaires a été plusieurs fois ambassadrice, directrice adjointe du cabinet

du président de la République et actuellement députée (PDG) du 2e siège du département de Lekoni-Lekori. Médaille d'honneur de la Gendarmerie nationale, Mme Félicité Ongouori Ngoubili a été décorée de l'Ordre national de l'Étoile équatoriale, a été faite

Officier de l'Ordre national du mérite gabonais et Officier de l'Ordre national du mérite français.

Les autres entrées dans ce gouvernement sous les feux des projecteurs concernent celles des opposants du parti les Démocrates. En effet, Jean-Norbert Diramba et Jean-Pierre Doukaga Kassa occupent désormais, et respectivement, les portefeuilles du Tourisme et de l'Economie numérique.

Six ministres, à savoir, Prisca Nlend Koho, Carmen Ndaot, Biendi Maganga Moussavou, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, Sosthène Ossoungou et Mathias Otounga Ossibadjou, ont tous été remerciés.

T.M.

Guinée / Présidence du parti d'Alpha Condé
L'ex-Premier ministre auto-proclamé ou désigné ?

Certains parlent d'une auto-proclamation, au regard des remous suscités par sa désignation à la tête du RPG, l'ancien parti au pouvoir. Mais pour d'autres, l'ancien Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana aurait été désigné par les instances du parti sur recommandation d'Alpha Condé lui-même. En attendant, aucune date n'a été fixée pour la tenue du prochain congrès du parti devant réorganiser ses organes après le départ de son président Alpha Condé.



Alpha Condé et Ibrahima Kassory Fofana

Lors que le président déchu, Alpha Condé est aux Emirats Arabes unis pour raisons médicales depuis un certain temps, des ténors du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) estiment que l'ancien chef de l'Etat n'a pu prendre une telle décision au regard de son état fragile et des circonstances actuelles. Ils affirment d'ailleurs n'avoir ni connaissance de cette nomination, ni avoir même été associés à une telle initiative comme l'indiquent les textes du parti. Pour eux donc, Ibrahima Kassory Fofana serait en train de tenter un "Hold-up" qui ne dit pas son nom.

Mais l'intéressé brandit une note manuscrite, quasiment gribouillée de la main d'Alpha Condé qui dresse une liste de personnalités dont il aimerait voir régenter la vie du parti en attendant le prochain congrès. Ce "brouillon" dont l'écriture a été certifiée par Jeune Afrique montre vraisemblablement que l'ancien Premier ministre a été désigné à la tête d'un comité exécutif national provisoire. Composé de 70 membres, un président et six vice-présidents, ce comité aura pour but de suivre les orientations du RPG et d'en assurer l'unité en l'absence du président Alpha Condé.

Le parti n'a tenu que très peu de congrès depuis sa création, mais la confirmation de M. Fofana est une nouvelle donne dans ce paysage politique guinéen fortement centré sur l'appartenance ethnique. Alpha Condé, issu de l'ethnie Malinké a longtemps dirigé ce parti faisant une place importante aux membres issus de son ethnie. Voir l'ancien Premier ministre Fofana, un "Soussou" diriger le RPG est un facteur qui justifierait les réticences observées à l'interne.

T.M.

Sécurité

Le Mali accusé de crimes récurrents contre les Mauritaniens

La Mauritanie a haussé le ton contre son voisin malien mardi 8 mars, accusant son armée de crimes « récurrents » sur son sol contre des Mauritaniens. Le ministère mauritanien des Affaires étrangères a indiqué avoir convoqué l'ambassadeur du Mali, Mohamed Dibassy, et lui avoir signifié sa « vive protestation contre les récents actes criminels récurrents » commis selon lui par l'armée malienne contre des Mauritaniens.

La Mauritanie a émis cette protestation après deux événements graves impliquant des Mauritaniens en l'espace de quelques semaines au Mali, dont la disparition de plusieurs ressortissants de l'autre côté de la frontière dans des circonstances encore obscures il y a quelques jours.

Un député local, Mohamed Mahmoud Ould Henenna, cité par l'agence privée Alakhbar, a parlé d'au moins quinze morts. Cette disparition a été précédée en janvier par la mort, elle aussi dans des circonstances non officiellement éclaircies, de sept Mauritaniens dans le même secteur. A l'époque déjà, la question d'une possible implication de soldats maliens avait été posée.

Le ministère mauritanien rappelle dans un communiqué publié par l'agence de presse nationale que le gouvernement avait à cette occasion envoyé une délégation de haut niveau au Mali, « pour tenter de contenir ce comportement hostile envers nos concitoyens ». « Malgré les assurances données » par les autorités maliennes, leur réponse « est restée en deçà des attentes », déplore le



Un soldat malien

ministère.

Un diplomate mauritanien s'exprimant sous le couvert de l'anonymat suivant la pratique courante dans une telle situation a mis en garde les autorités maliennes. « Nous avons clairement dit aux Maliens que, si ça continue, nous allons fermer la frontière, a-t-il précisé. En plus, les autorités à Bamako ne décrochent pas le téléphone quand nous les appelons. »

Le président de la Transition du Mali et le président de la Mauritanie ont eu un entretien téléphonique. Le colonel Assimi Goïta a exprimé à son homologue Mohamed Ould Ghazouani sa compassion sur le sort des ressortissants mauritaniens « disparus », mais, à ce stade,

précise le communiqué du gouvernement malien « aucune preuve ne met en cause les Forces armées maliennes (Fama) qui respectent le droit humain et agissent toujours avec professionnalisme dans leur lutte contre le terrorisme ».

Pour le Mali, ces actes criminels sont destinés à porter atteinte aux relations plus que fonctionnelles entre les deux pays. C'est pourquoi une enquête est ouverte côté malien pour élucider la situation, précise le même communiqué officiel. Et les autorités maliennes s'engagent à rechercher les coupables de ces crimes qualifiés d'« odieux », pour les traduire devant les juridictions compétentes.

Le Monde Afrique et Rfi.fr

Systeme de Gestion Environnementale et Sociale

Le Togo engagé dans le programme Compact du Millenium Challenge Corporation

Pour anticiper sur les impacts social et environnemental inhérents aux programmes à mettre en œuvre, l'Organisme de mise en œuvre du Millenium Challenge Account-Togo (OMCA-Togo) a soumis pour validation, le programme sur le Système de gestion environnementale et sociale (SGES). C'était ce mercredi 09 mars 2022 à Lomé, au cours d'un atelier qui a connu la présence de plusieurs acteurs des secteurs concernés.



Les officiels à l'atelier

Opérationnel depuis le 02 septembre 2021, l'OMCA-Togo travaille à la mise en œuvre du programme du Millenium Challenge Corporation (MCC). La mise en œuvre des programmes

prend en compte deux projets, notamment le projet de Technologie de l'information et de la communication (TIC) et celui de la réforme foncière pour l'accélération de la productivité agricole. Lesdits projets entendent être menés en conformité avec les exigences sociales et environnementales.

Selon Bougonou N'game, directrice générale de l'OMCA-Togo, la rencontre regroupe toutes les parties prenantes identifiées dans l'accord de don signé le 14 février 2020 entre le gouvernement togolais et son homologue américain. « Le SGES veut tout simplement dire que lorsqu'il y a un programme à mettre en œuvre, il faut relever les impacts sociaux et environnementaux que ce projet peut avoir sur les populations. Il s'agit du premier pas qui doit ensuite amener à l'analyse de l'impact environnemental et social qui est un peu

différent. Lui, il permet d'analyser en détail, les impacts positifs que négatifs du projet sur les populations bénéficiaires », a précisé Dr Adadji Koffi Efanam, directeur général de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE-Togo).

Pour David Bankati, directeur Environnement, Genre, et Inclusion sociale, le programme Threshold constitue une étape d'expérimentation sur le terrain.

« Cette expérimentation peut avoir des conséquences sur les populations bénéficiaires sur le terrain et éventuellement sur les ressources naturelles. Donc le SGES est un travail d'anticipation pour faire une analyse et éviter au maximum les impacts négatifs inhérents à la mise en œuvre des activités du projet », a-t-il indiqué.

TM

Investissements directs étrangers

Le Togo et la MIGA s'associent pour leur promotion en Afrique de l'ouest

En matière d'attraction des Investissements directs étrangers, le Togo est un des pays les mieux placés en Afrique de l'ouest. Une table ronde qui se tiendra le 15 mars permettra au pays de partager ses expériences en la matière avec les autres pays de la région.

Le gouvernement togolais et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) organiseront le 15 mars un dialogue de haut niveau pour promouvoir les Investissements directs étrangers (IDE) en Afrique centrale et de l'ouest. Cette table ronde "multi-pays" réunira des investisseurs étrangers internationaux et des représentants des gouvernements du Togo, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, entre autres.

Les principales parties prenantes du secteur privé auront l'occasion d'engager un dialogue franc avec les représentants des gouvernements

sur l'optimisation des conditions d'investissement afin d'attirer davantage d'IDE dans la région. Les participants du secteur privé comprendront Axian, Bechtel Africa, Engie, Infinity Power, Meridiam, MotaEngil, QAIR, SONATEL, Themis, Vinci Highways et Africa 50.

Le dialogue aura lieu alors que ces pays se remettent de l'impact de la pandémie de la COVID-19, qu'un effort mondial coordonné d'action climatique sous l'égide de l'Accord de Paris est en cours et que le paysage des investissements continue d'évoluer.

Une quinzaine d'entreprises nationales



prendront également part à cette importante rencontre pour échanger et partager les bonnes pratiques et les opportunités d'investissements avec les investisseurs internationaux. Cette réunion de haut niveau sera une occasion pour le Togo de se vendre et de promouvoir les investissements directs étrangers.

« En ces temps difficiles, l'investissement direct

étranger peut contribuer à la reprise économique, à la création d'emplois, à la génération de taxes et au développement du renforcement des capacités », a déclaré Ethiopis Tafara, vice-président de la MIGA et responsable en chef des risques, des questions juridiques et administratives et des partenariats. Un flux d'investissement robuste soutiendra les projets d'infrastructure

climatique qui font cruellement défaut et aidera les pays africains à atteindre un solide niveau de résilience qui profitera à la population de tout le continent.

Les sujets qui seront abordés par les investisseurs et les représentants des gouvernements comprennent les opportunités d'investissement, les facteurs clés de succès pour les investisseurs, les risques et les mesures d'atténuation associées. Les représentants des gouvernements pourront discuter de leurs plans pour attirer les IDE et de la manière dont ils favoriseront un environnement plus favorable aux investisseurs.

La rédaction

Réformes agricoles

Idées pour une agriculture réussie au Togo

La politique de développement agricole du Togo, met l'accent sur l'amélioration des techniques culturales, l'introduction de nouvelles technologies visant l'intensification agricole et, au-delà, la diversification des cultures. A côté, la transformation locale demeure un enjeu, raison de l'axe 2 du Plan national de développement (PND) qui entend développer des agropoles. Lors du 12ème forum national du paysan du Togo (FNPT) tenu à Kara en janvier 2020, quatre principales mesures ont été élaborées pour la transformation de l'agriculture togolaise.

Mécanisation agricole et aménagement hydro-agricole

Une campagne de dessouchage sera développée pour 500 mille ha à un prix subventionné. Elle sera marquée par la mise en place de 400 zones d'aménagement agricole planifié (Zaap) équipées de retenues d'eau, soit en moyenne une Zaap par canton. Sur ce volet, un agropole par

région est prévu avec à la clé 10 mille ha d'irrigation goûte à goûte en faveur de 400 mille jeunes entrepreneurs agricoles sur l'ensemble du territoire. In fine, 1000 entreprises de mécanisation agricole seront installées pour la modernisation de la production agricole.

Promotion et valorisation des produits agricoles locaux



Deux agriculteurs

La transformation agricole devient une cause nationale. Des initiatives seront prises dans chaque commune pour la création des unités de production et de transformation créatrice d'emplois. L'objectif recherché est d'accompagner la création d'au moins 2 mille entreprises agricoles par an et d'organiser 50 mille femmes dans les

opérations de transformation, de conditionnement et de commercialisation des produits agricoles. Un écosystème digital sera aussi développé pour permettre au secteur de valoriser le plein potentiel du numérique. A cela s'ajoute, la valorisation du coton togolais par la mise en place d'industries textiles de pointe avec une

labellisation du made in Togo et la création d'emplois productifs. Renforcement de l'accès des acteurs des chaînes de valeur agricole au financement, à l'assurance maladies et à la protection sociale

Cette mesure va toucher 1 million d'acteurs. Il s'agira de faciliter aux acteurs du monde agricole l'accès aux crédits à un

faible taux mais aussi l'accès à un système innovant assurantiel de prévoyance sociale. A l'instar des prestations offertes par l'INAM aux fonctionnaires, 1 million d'actifs agricoles pourront être touchés d'ici à 2022 par un système innovant assurantiel de prévoyance sociale. Les producteurs agricoles vont aussi bénéficier de couverture assurantielle.

Intensification de l'agriculture biologique et la qualité labellisée Togo



L'intensification de l'agriculture biologique et la qualité labellisée Togo notamment dans les filières de forte valeur ajoutée telles que le soja, le sésame et le fonio. Le Togo compte se positionner en matière de l'agriculture biologique et de qualité. Dans cette perspective, un laboratoire de standard international sera installé pour faciliter la certification des produits agricoles togolais. Le développement de la production animale et halieutique avec le soutien à la création des ranchs et la construction d'au moins un abattoir moderne par région d'ici 5 ans. En moyenne, chaque année verra la création d'un abattoir dans une région.

Signatures des contrats et partenariats avec les

acteurs du monde agricole et reconnaissances

Au total, 43 acteurs de monde agricole ont été décorés "chevalier de l'ordre de mérite agricole" à la clôture du forum par les autorités togolaises.

Ensuite, des contrats ont été signés séance tenante pour un montant s'élevant à plus de 100 milliards FCFA.

« Pour honorer ces différents engagements, il s'agira principalement de promouvoir l'appropriation et la mise en œuvre des différents chantiers engagés dans le cadre du PND devant permettre de tripler les rendements et les revenus des petits producteurs et assurer une production tout le long

de l'année, de promouvoir la transformation des produits agricoles avec des labels de qualité ainsi que d'assurer la traçabilité », avait déclaré en juin 2020, Noël Koutéra Bataka, ancien ministre de l'Agriculture, de la Production animale et Halieutique.

La population agricole active au Togo

Pour la présente analyse, la population agricole active potentielle est celle dont l'âge est compris entre 15 et 69 ans révolus. Elle frôle les 1 564 900 actifs agricoles. Son influence sur la croissance de la production est déterminante dans un contexte où le capital mécanique fait un peu défaut. Toutefois, une union du peu d'investissements et du travail attendu de cette population active ainsi qu'une progression de la science et de la productivité, résultant du niveau d'instruction de cette main-d'œuvre agricole, permettront d'augmenter la production. Les progrès de productivité se manifestent quand même, aussi infimes soient-ils. La production agricole obtenue par les personnes âgées de

plus de 70 ans, pratiquant les activités agropastorales, est considérée comme marginale. Il faut reconnaître que l'exploitant agricole togolais reste actif aussi longtemps que sa force physique le lui permet. Il faut également reconnaître que le chômage frictionnel est presque inexistant en milieu rural contrairement au milieu urbain, dans la mesure où la presque totalité des actifs ruraux trouve à s'occuper. Les caractéristiques de cette population active sont presque identiques à celles de la population agricole. Cependant, il conviendrait de mettre en évidence quelques indicateurs intéressants. La prédominance des femmes dans ces tranches d'âge est visible à l'exception, toutefois, de la tranche 15-19 ans dans laquelle la proportion des femmes actives agricoles est de 44% contre 56% pour les hommes à cause probablement de l'exode rural des filles à des fins professionnelles. Concernant les tranches 20-54 ans et 55-69 ans, les femmes représentent 53,1% et 51,7% respectivement.

Source : rapport du 4ème recensement national de l'agriculture

excessive de beaucoup de pays pauvres à l'égard des importations alimentaires occupe depuis toujours une place importante dans le débat sur le développement. Cette problématique n'est pas ignorée au Togo qui va prochainement se doter d'un Observatoire de la consommation des produits transformés localement. Une base de données va être créée pour renseigner sur la notion qualitative et quantitative,

ainsi que sur les volumes de consommation des produits alimentaires fabriqués localement. Pas de quoi inverser la tendance, mais la possibilité pour le gouvernement d'avoir une photographie précise de la situation pour réorienter, le cas échéant, les grands axes de sa politique agricole. Même si le pays est en mesure de nourrir sa population, les Togolais continuent de consommer des biens d'importation.

Mettre des atouts à profit pour une transformation locale



Des agriculteurs dans un champ de riz

Accorder beaucoup d'intérêt aux produits locaux



Bien que leurs économies soient en général dominées par l'agriculture, beaucoup de pays en développement à faible revenu sont depuis longtemps importateurs nets de produits alimentaires, et dans la plupart d'entre eux, la balance du commerce des produits vivriers tend à se détériorer depuis 20 ans. Ni la production, ni les ressources financières nécessaires pour payer les importations n'ont augmenté

aussi vite que la demande de denrées alimentaires. La capacité de payer ces importations est étroitement conditionnée par les recettes d'exportation, qui sont souvent insuffisantes. Le problème est particulièrement aigu dans les 31 pays étudiés, dont le Togo, qui ont le plus de mal à financer leurs importations vivrières sur les 88 pays classés par la Fao dans la catégorie des pays à faible revenu. La dépendance

Le Togo a en effet beaucoup à gagner dans la transformation de ses produits agricoles. Et le premier avantage à tirer est sans doute celui de la réduction des coûts de production. La matière première étant disponible sur place, le transport dont les frais grèvent souvent les prix à la consommation, surtout s'agissant des produits manufacturés et importés pour la plupart, se voit du coup réduit. Ce qui agirait considérablement sur les prix des produits finis. La mise en valeur locale éviterait que certaines denrées périssables, comme les fruits, pourrissent devant les yeux des paysans impuissants. Ce sont là les investissements de toute une année qui partent ainsi en fumée, ce qui représente souvent des manques à gagner énormes pour les paysans.

Leurs revenus s'en trouveraient accrus et leur pouvoir d'achat relevé, et ils y trouveront la motivation nécessaire pour produire davantage. Au-delà des agriculteurs et de leurs familles qui vivraient mieux, la transformation locale des

produits agricoles, qui passera forcément par la création d'entreprises et autres unités industrielles, offrirait de l'emploi aux jeunes. Ce qui participerait à la lutte contre le chômage, au développement de la localité, du pays ainsi que de la sous-région. Sur le plan sécuritaire, une transformation offrirait plus l'opportunité aux autorités sanitaires pour assurer leur rôle de garantes de la santé publique en contrôlant les normes d'hygiène et de qualité dont la négligence est souvent source de maladies. « Si le secteur de la transformation agroalimentaire est soutenu véritablement, le Togo peut aller de l'avant en dépendant moins des produits importés, souvent bas de gamme », déclarait en novembre 2017 à l'occasion de la 4ème édition du festival et de la foire « Alimenterre », Tata Yawo Ametoenyenu, le président de l'Organisation d'appui à la démocratie et au développement local (Oadel), une ONG qui œuvre pour la promotion des produits locaux transformés.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

EN MÉMOIRE DE



Maître Christophe Kpadakpa BISSARI
Avocat au barreau du Togo.
Décédé le 05 Février 2022 à l'âge de 65ans

« L'éternel combattra pour vous ; et vous, gardez le silence »
Exode 14 : 14

Les veuves
BISSARI Kouba Jacqueline, née BEMA
BISSARI Gwila, née KRATONGA

Les Enfants du Défunt
BISSARI Agbandjo, BISSARI Taberna, BISSARI Pierre, BISSARI Danes, BISSARI Carlos, BISSARI Jean et BISSARI Tomassah Junior
M. BATAWILA Gabriel ses frères et sœurs et leurs enfants à Lomé et à l'étranger
M. BOMA Il. Bonaventure son épouse et leurs enfants à Lomé et à l'étranger
Maître BRYO K. Louis son épouse et leurs enfants à Paris
M. BARANDAG Simon, ses sœurs son épouse et leurs enfants à Lomé en France et au USA
M. BISSARI Koudeba Yohannes, expert maritime à la retraite à Lomé, son épouse et leurs enfants à Lomé et en France
Mme BISSARI Anastasie, ses frères et sœurs et leurs enfants à siou, à Lomé et à l'étranger
Mme BISSARI Trus, mixogène à Lomé et ses enfants
Mme BISSARI Dama Julie, mixogène à Siou et ses enfants
Mme BISSARI Lydia, épouse ODOU SAMSON, secrétaire de direction à INCAT, ses époux et leurs enfants à Lomé
M. KRANGA Innocent, chef de la collectivité KONGA
Mme MANDELA Monique, épouse KRATONGA, ses frères, sœurs, cousins et leurs enfants à Lomé
M. YAGLA Kouplima, cultivateur à Siou, ses frères, sœurs, cousins et leurs enfants à Siou et à Lomé
M. BANDA Sébastien, marié à la retraite au Gabon, ses frères, sœurs, cousins et leurs enfants à Siou et à Lomé
Mme TAMBA Marthe, épouse BARAKA, cadre de la CNSS à la retraite, ses frères et sœurs et leurs enfants à Lomé, en France et aux USA
M. BARANDAG Jacques instituteur à la retraite, son épouse et leurs enfants à Tchambou, et à Anzi
M. BARANDAG Lucas, ses frères, sœurs et leurs enfants à Siou à Lomé et à l'étranger
Mme TEDIJOUSSA D. Adolphine, épouse BISSARI, conseillère pédagogique à la retraite, ses sœurs et leurs enfants à Sokodé, Bèta, Lomé, Burkina Faso et aux USA
M. SAKPA Koko, ses frères, sœurs et leurs enfants à Siou, Lomé et Yagbe

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de prendre part à de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME des OBSEQUES

A Lomé
Mercredi 09 Mars 2022
18h 00 à 20h 00 : Veille de prière au domicile du défunt

A Siou
Vendredi 11 Mars 2022
18h 00 à 20h 00 : Veille de prière et de chant au domicile du défunt à Siou (Bèta)

Samedi 12 Mars 2022
05h 30 à 07h 00 : Exposition du corps
07h 00 à 08h 00 : Hommages rendu par les Avocats
08h 00 à 08h 30 : Mise en bière
08h 30 : Départ pour l'Eglise
09h 00 : Messe d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière Catholique de Siou

Dimanche 13 Mars 2022
06h 30 : Messe d'action de grâce pour le repos de son âme

Maison mortuaire :
Maison BISSARI sis au quartier AGOUE-TELESSOU, non loin de la Pharmacie Nabile, Bar le Platou.

NB : Le respect strict des mesures barrières contre la Covid-19 reste de mise

ANNONCES & REMERCIEMENTS

Le Chef canton de Siou, Mme BARANDAG K. Amélie
Le bâtonnier de l'ordre national des avocats du Togo
Le chef de village de Siou (Bèta)
Le chef de village de Siou (Bèta)
M. Gilbert B. BARAKA, Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social
M. Dababo ISALE, Ancien Ministre
Honorables Gerry TAAMA, député à l'Assemblée Nationale
Monsieur Antoine DJIGBA, Evêque évêque du diocèse de Sokodé
Monsieur Jacques D. KONKA, Préfet du diocèse de Kara
Monsieur Marie-Gilbert GAGNA, Evêque du diocèse de Sokodé
Monsieur Joseph BALLONG, responsable du programme en français pour l'Afrique de Radio Vatican
Rev. Père Jean Sylvester AMAH, Curé de la paroisse Immaculée Conception de Siou et son vicaire

Père Abbé Roman BOFFA, Père du monastère d'Agbang
Rev. Père Orlac KOUSSA
Rev. Père Ernest Koula
Rev. Père Jean-Baptiste BARODMA
Rev. Père Thomas THON
Rev. Père Remy BAKWELA
Rev. Père Pierre YEKPO
Frère Hugues ASSOU

Rev. Sœur Madéto Josephine BOMA-ATTA
Rev. Sœur Odile TEENTA
Rev. Sœur Rachelle DJOKA
Rev. Sœur Marie-Charles MENDOUNA
Rev. Sœur Rosine KONGA

Le Président de l'amicale des ressortissants de Siou à Lomé
Le Président de l'amicale des ressortissants de Siou (Bèta) à Lomé
Le Président de l'amicale des ressortissants de Siou (Bèta) à Lomé
Les collectifs : DANGLATORA KPADAKPA, KONGA, GBANBERA, TOUNGA, BABASSAGA de Siou

Prof. KRODAH Gatoou, médecin à la retraite
M. KATARA Bissau, chef de la collectivité TOUNGA à Siou
M. TANTA Lebon, Ancien préfet
M. BATAWILA Mita, Ancien préfet
Mme KOUSSA Marie, ses frères et sœurs à Lomé et à Siou
Mme TORA Marie, ses frères et sœurs à Lomé et à Siou
Mme KAMBA Josephine, ses frères et sœurs à Lomé et à Kara

LES FAMILLES : BOMA, BATAWILA, BRYO, KOGA, GNASSINGBE, ACHARI, TOKOFA, MARRAMA, BAZONA, BOUENTARA, ANAKOMA, ADECTA, SINDJALIN, NINON, ABADJO, YOKFATE, BARANDAG, KATARA, OGA, BARAKA, BACIEMBA, ALFA, ESSOYA, DOUBA, KATANGA, BAWARA, BATAWILA, MIEMBA, TANDJONA, PINTAKPA-LAMEGA, BEMA, AGOBA, BALE, NONGA, DEBABA, SOGA, ODOU SAMSON, KOUSSA, TORA, BAWELA, MENDOUNA, TANDJONA, BAKA, BAZINA, ANAKOMA, BANASSA, KOUSSA, TACAMA, BATOSSA, KRATONGA, SAKTA, MASSABA, MOTENA, BAKDA, ANFABOU, BAZONA, FOSSAGA, BÉDABA, KOUTOUBENA, LINTO, ASSOUMA, BIFANGO, FÉDRA, TETE, DJOKA, KOUSSA, BOKOLA, SANDO, BHERIA, TIFANA, DJOUJOUSSA, TANDJONA, SAGBA, TANI, BANGABA, KAMBA, NGUYA, DEBEO, TANDJONA, KASSALOWE, BAMBINA.

Les familles parentes, alliées et amies profondément touchées par vos nombreuses marques de compassion, de sympathie, d'amitié et d'affection lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :

Maître Christophe Kpadakpa BISSARI
Avocat au barreau du Togo
Décédé le 05 Février 2022 à l'âge de 65 ans



Repose en Paix

- Quelques ambassades et consulats**
- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
 - Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
 - Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
 - Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
 - Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
 - Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
 - Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
 - Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
 - Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
 - Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
 - Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
 - Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
 - Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
 - Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
 - Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
 - Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
 - Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
 - Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
 - Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
 - Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
 - RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

<p>BIBLIOTHEQUES</p> <p>BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10</p> <p>CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77</p> <p>INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65</p>	<p>AGENCE DE COMMUNICATION</p> <p>AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com</p> <p>Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers</p>	<p>COURRIER EXPRESS</p> <p>DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26</p>
<p>LIBRAIRIE</p> <p>GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43</p> <p>LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Oly Tel: 22 22 26 66</p> <p>LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Ave Maria Avenue du 30 Août</p> <p>LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83</p>	<p>SUPERS MARCHES A LOME</p> <p>CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)</p> <p>RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)</p> <p>LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43</p>	<p>OPERATEURS TELEPHONIQUES</p> <p>MOOV: Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14</p>
<p>ESPACES CULTURELS</p> <p>CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopè; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86</p> <p>CENTRE CULTUREL: DEYNIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16</p> <p>CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77</p> <p>CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77</p> <p>CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 10 07</p>	<p>FRUITS ET LEGUMES</p> <p>MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)</p> <p>MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marche RAMCO)</p> <p>PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38</p>	<p>SANTE GENERALISTES</p> <p>DR CORINNE JOULIN-KARKA: Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA: Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL: Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN: Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS: Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE: Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72</p>
<p>MANNEQUINAT & HÔTESSE</p> <p>ALLURE MODE AGENCY: Tel: 99 22 04 62</p> <p>CHALLENGE AGENCY: Tel: 92 27 91 66</p> <p>SALLE DE CINEMA</p> <p>HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55</p> <p>CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52</p> <p>CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55</p>	<p>DANSE ET COURS DE ZUMBA</p> <p>AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919</p> <p>COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90</p> <p>COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30</p> <p>COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME): Tél 90 30 38 75</p> <p>CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87</p> <p>SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86</p> <p>AVIATION</p> <p>AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99</p>	<p>OU MANGER ET DORMIR A LOME?</p> <p>RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéji, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80</p> <p>HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30</p> <p>HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63</p> <p>LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11</p> <p>MUSCULATION ET MASSAGE</p> <p>Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30</p> <p>BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72</p> <p>GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60</p> <p>GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28</p> <p>GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70</p>



**DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
RAPIDBOX 5G DE TOGOCOM**

**POUR 295.000 F CFA
BÉNÉFICIEZ DE LA
RAPIDBOX 5G AVEC
INTERNET TRÈS
HAUT DÉBIT OFFERT
PENDANT 1AN**



RapidBox compatible 4G+ et 5G dans les zones couvertes.
120Go / mois pendant 12 mois

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



Vertus des aliments

Ces informations qui sont vraies et celles que ne le sont pas

L'on attribue souvent des vertus à certains aliments. Dans certains cas, cela est vérifié, mais pour beaucoup d'aliments, il y a des idées reçues qu'il faut relativiser.



Cuire l'œuf est plus nutritif

Les épinards sont riches en fer

Non. En réalité, ces derniers contiennent peu de fer. En revanche, ils constituent une très bonne source d'acide folique (vitamine B9), de vitamines A et K, de manganèse... Les légumes secs et la viande sont meilleurs pourvoyeurs de fer que les épinards.

Le persil est riche en vitamine C

Oui. 100 g apportent 125 et 200 mg de vitamine C, contre 50 mg pour l'orange ! Il est vrai cependant qu'il faudrait au moins manger 50 branches de persil pour ingurgiter autant de vitamine C qu'avec une orange moyenne.

La carotte constipe et rend aimable

Non... et non ! Pour commencer, elle ne constipe pas. Elle contient deux types de fibres : des fibres insolubles (cellulose, hémicellulose...) qui



L'ananas ne fait pas maigrir

augmentent le volume des selles et permettent donc de lutter contre la constipation en stimulant le transit intestinal ; mais aussi des fibres solubles (pectine) qui, elles, absorbent l'eau et limitent le risque de diarrhée. Sans surprise, elle ne rend pas aimable non plus. Cette image vient du fait que croquer dans une carotte permet de "mordre", de décharger son agressivité sur l'aliment et de se calmer, mais il n'a jamais été prouvé une influence sur l'humeur.

Les pousses de soja combattent les bouffées de

chaleur

Non. Les germes de soja que nous connaissons ne sont pas du soja mais un simple haricot germé (haricot mung), à consommer cru ou cuit, et qui ne contient pas de phytoœstrogènes (qui aident à combattre les bouffées de chaleur). Le véritable soja est une graine, riche en protéines et en phytoœstrogènes, mais ne pouvant être consommée qu'à l'état transformé (en tofu par exemple).

L'ananas fait maigrir et brûle les graisses

C'est faux. Aucun aliment ne brûle les graisses ! C'est la publicité qui a présenté la broméline (substance active de l'ananas source de manganèse et de vitamine C) comme une substance "mangeuse de graisse" ! En fait, elle est constituée d'un groupe d'enzymes ayant la propriété, entre autres, de digérer les protéines. Mais la broméline

n'a jamais aidé à dissoudre les graisses.

Le pain fait grossir

Non. Il est généralement pauvre en graisses, apporte des protéines végétales et des glucides. Il permet de prolonger l'état de satiété et diminue l'envie de grignoter entre les repas. Toutefois, le pain préemballé et notamment certains pains de mie industriels peuvent contenir du gras et du sucre. Il vaut mieux privilégier les pains complets plutôt que les pains blancs raffinés.

Les biscottes sont moins caloriques que le pain

Non. Ce sont en fait des tranches de pain séchées auxquelles on ajoute matières grasses et sucre. Les biscottes sont plus caloriques que le pain. Plus elles sont croustillantes, plus elles contiennent du gras.

L'huile est mauvaise pour la santé

Non. La plupart des huiles sont des matières grasses et contiennent des acides gras oméga-3, 6 ou 9 protégeant le système cardiovasculaire (colza, noix, lin). C'est la manière de les cuisiner qui peut être nocive. Voilà pourquoi il faut faire attention à ne pas dépasser le "point de fumée" de chaque huile (température maximale de cuisson), sinon elle peut dégager des substances toxiques.

L'huile d'olive est la meilleure pour la santé

Pas forcément. Si elle est très riche en oméga-6 et oméga-9, elle ne contient pas d'oméga-3, bénéfique pour le système cardiovasculaire. C'est pourquoi il est recommandé de varier différentes huiles : lin, colza, noix (riches en oméga-3), pépins de raisin riche en oméga-6... De plus, aucune huile n'est plus grasse qu'une autre. Toutes les huiles apportent 100 g de lipides et 900 kcalories pour 100 g, soit 90 kcalories pour une cuillerée à soupe (10 g).

Le chocolat noir est moins calorique que le chocolat au lait

Non. Les chocolats ont tous à peu près la même valeur énergétique. Toutefois, si le chocolat noir est plus gras que le chocolat au lait ou blanc, il est aussi moins riche en sucre.

La viande de volaille est connue pour être maigre

Oui. Mais... il y a des morceaux gras dans la volaille. Dans un poulet par exemple, les morceaux maigres sont la cuisse et le blanc, les morceaux gras sont l'aile et la peau.

Le poisson est moins nutritif que la viande

Faux. Il apporte autant de protéines de qualité que la viande, des vitamines. Mieux, il est moins gras que la viande.

Gober un œuf cru est une aberration nutritionnelle

Oui. Pour que tous ses composants soient

biodisponibles (vitamine B8, protéines), l'œuf doit être cuit.

Seul le lait contient du calcium

Non. "On en trouve également dans les fromages, les sardines, ainsi que dans de nombreux végétaux, notamment les graines de pavot, le persil frais, les figues, le cresson et les algues... L'eau minérale en contient également, mais en quantités beaucoup moins importantes".

Il y a autant de calcium dans le lait entier, demi-écrémé et écrémé

Oui. Le calcium est lié aux protéines. Donc enlever des graisses ne modifie en rien la teneur en calcium du lait.

Les féculents font grossir

Les féculents (pain, riz, pâtes, blé, légumineuses...) ne font pas grossir, sauf s'ils sont consommés en excès, comme pour tous les aliments. "Par contre, il faut noter le rôle essentiel de la préparation dans l'apport calorique : par exemple, si 200 g de pâtes cuites + 5 g de beurre

de ne pas en consommer en excès.

Les légumes surgelés contiennent moins de nutriments que les légumes frais

Faux. "Ils en contiennent même souvent davantage". "Les vitamines sont très fragiles, elles sont notamment détruites par la lumière et par le stockage à l'air libre. Or, les légumes surgelés sont refroidis immédiatement après avoir été récoltés et nettoyés. Leurs qualités sont souvent mieux préservées que pour la plupart des légumes frais, qui vont passer plusieurs jours à l'air libre ou être conservés dans de mauvaises conditions à la maison".

Boire de l'eau fait maigrir

Non. On peut reconnaître à l'eau une action coupe-faim transitoire pour éviter les grignotages, mais elle n'élimine pas les calories ! Les éléments qu'elle draine hors de l'organisme, via les reins, sont les déchets du métabolisme.

Un jus de fruits peut



Les épinards sont peu riches en fer

représentent 267 kcal, les mêmes pâtes accompagnées d'une sauce carbonara représentent 324 kcal et contiennent trois fois plus de lipides, et 200 g de lasagnes à la bolognaise représentent 402 kcal".

Le sucre fait grossir

Vrai. "S'il ne pose pas de problème quand il est associé en quantités faibles à d'autres ingrédients dans le cadre de préparations culinaires maison, le sucre simple présente un risque important lorsqu'il est consommé en excès". Sinon, le sucre simple (ou sucre "rapide") participe aussi à fournir aux organes une partie de l'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

Le sucre roux est meilleur que le sucre blanc pour la santé

Non. C'est une affaire de goût ! Seul l'arôme change, mais il reste avant tout du saccharose extrait de la canne à sucre ou de la betterave. Le tout, c'est

remplacer un fruit

Oui. Si le jus est frais et qu'il est bu tout de suite, l'apport en vitamines est préservé. Mais son effet sur la satiété sera moins important. Croquer une pomme est plus nutritif que boire un jus de pomme 100 % fruits. Par contre, les jus de fruits industriels ne remplacent pas les fruits.

Le thé vert est meilleur pour la santé que le thé noir

Non. Leur pouvoir antioxydant est le même, seul le goût change.

L'alcool réchauffe

Non. On ressent une impression de chaleur due à la dilatation des vaisseaux sanguins de la peau, mais la chaleur reste en surface et le corps, lui, se refroidit.

Edem Dadzie

Experte : Dr Agnès Sallé, praticien hospitalier au service d'Endocrinologie-Diabétique-Nutrition du CHU d'Angers (France)

Journée internationale des droits des femmes

Le Synphot et des partenaires offrent du matériel médical au CHU SO et au CSL

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), a fait don de matériel médical aux maternités au CHU SO (Tokoin) et du Centre de santé de Lomé (Wetriviconjji). La remise symbolique s'est tenue hier 10 mars 2022.

L'édition 2022 de la Journée internationale des droits des femmes a eu pour thème « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable ». Le Synphot est convaincu que l'égalité réside également dans l'accès à la santé, a fait don de matériel médical aux maternités du CHU SO (Tokoin) et du Centre de santé de Lomé (Wetriviconjji). La remise symbolique a été faite au CSL Wetriviconjji hier jeudi en présence des responsables du Synphot et des deux unités de santé bénéficiaires.

Le don, composé des brancards et une table d'accouchement pour le Centre de santé de Lomé puis des brancards et des matelas pour le CHU SO, a été l'œuvre du Synphot

et de ses partenaires, notamment une association du personnel soignant de l'État d'Illinois aux Etats-Unis et l'initiative citoyenne qui a eu lieu au Togo après le décès de dame Ornella qui a tiré sa révérence en maternité en 2021 au Centre de santé de Lomé (Wetriviconjji).

« C'est une grande satisfaction pour nous d'avoir ce matériel. Nous disons merci pour cet acte qui va réveiller d'autres personnes à nous venir en appui. Nous manquons de matériels médicaux et cet appui nous est d'une grande aide. Nous promettons en faire bon usage », a déclaré Cécile Abra Bouaka, sage-femme d'État, surveillante de la maternité du CSL Wetriviconjji. Pour Dr Gilbert Tsolenyanu,

secrétaire général du Synphot, présent à la cérémonie de remise symbolique « Il n'y a pas meilleur moyen que de commencer soi-même. C'est un geste à l'endroit des femmes soignantes et des femmes qui viennent recevoir des soins en maternité. Le message qui accompagne ce geste est celui de l'acuité. Le personnel a besoin de matériel adéquat pour bien faire le travail. Nous estimons que cela permettra de mieux servir les populations ».

D'après Estelle Kondi-Akara, point focal régional santé de la reproduction, « Le Synphot est un syndicat qui revendique les droits du personnel soignant. Mais s'il met la main à la pâte, c'est pour inciter les autres



Remise symbolique au CSL

aussi à leur emboîter le pas. Nous leur disons merci. Les dons du Synphot entrent directement dans le programme Woezou initié par le chef de l'État Faure Gnassingbé pour accompagner les femmes », a déclaré la représentante de la direction régionale de la santé du Grand Lomé.

Le Synphot, dans sa dynamique de célébrer les droits des femmes, mène plusieurs activités. Le 8 mars, le syndicat a tenu une conférence de presse sur le harcèlement sexuel des

femmes de santé en milieu hospitalo-universitaire. Les 7 et 8 mars à Kpalimé, le syndicat en collaboration avec la cellule genre du CHP Kpalimé a réalisé un dépistage gratuit du cancer du col de l'utérus et du sein à près de 200 femmes.

Le Synphot tient une journée de réflexion sur le harcèlement sexuel et la violence faite aux femmes en milieu hospitalo-universitaire ce vendredi 11 mars.

Attipoe Edem Kodjo

Gouvernance économique

La France et le Canada financent la lutte contre les armes biologiques au Togo

A travers leur financement, la France et le Canada apportent leur appui à la lutte contre les armes biologiques au Togo. Cet appui se fait entre autres à travers le renforcement de la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques au Togo (CAB).



Les officiels sur la table d'honneur

Un atelier national de renforcement de la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques au Togo a été ouvert jeudi 10 mars à Lomé. Il est organisé par l'Unité d'appui à l'application de la convention sur les armes biologiques (BWC ISU) du Bureau des affaires des Nations unies (Unoda). Le Centre régional des

Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (Unrec) et l'Institut national d'Hygiène du Togo du ministère de la Santé, point focal national pour la convention sur les armes biologiques ont co-organisé cette rencontre.

« Les agents utilisés pour la fabrication des armes biologiques sont caractérisés par leur faible visibilité, leur dissémination facile,

l'imprévisibilité de leurs effets, et peuvent être facilement et rapidement produits et transportés discrètement.

La porosité des frontières peut faciliter leur dissémination. Ils peuvent donc être objet de prolifération, de vol, de détournement ou donner lieu, délibérément ou par accident, à des épisodes plus ou moins massifs de pollution, d'épidémie plus

ou moins virulente voire de pandémie. Au cours de ces deux dernières décennies, les cas des épidémies à virus Ebola, H1N1, MERS, puis Covid-19 dont la source reste à ce jour plutôt inconnue démontrent à suffisance la vulnérabilité de l'Afrique, voire de notre planète tout entière », a expliqué le directeur du Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Anselme N. Yabouri.

L'appui de la France et du Canada permet de mieux préparer le Togo et son économie face aux armes biologiques. Le financement de ces deux pays permet entre autres d'accompagner le Togo dans la législation contre les armes biologiques, de communiquer et de former les acteurs impliqués.

Définies comme des armes de destruction massive utilisant des organismes vivants ou

des germes infectieux qui entraînent la maladie ou la mort des êtres humains, des animaux ou des plantes, la fin des armes biologiques n'est pas pour aujourd'hui, en témoigne les dernières actualités.

183 Etats parties sont membres de la Convention sur les armes biologiques ou à toxine (CABT). Le Togo l'a ratifié le 10 novembre 1976.

« La Convention sur l'interdiction des armes biologiques (CIAB) fournit l'opportunité de bénéficier d'assistance pour le développement des capacités nationales dans les domaines tels que l'éducation, la surveillance des maladies, la détection, le diagnostic et le contrôle des maladies transmissibles », a précisé Dr Marin Kokou Wotobe, secrétaire général du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins.

Félix Tagba



ONT

MARS
Journée de la Femme

Une Femme épanouie pour
une société résiliente



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

